



D.2021.04.07.5.11

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 7 Avril 2021

5 – PROJETS TERRITORIALISES

5.11 – Parking silo Basso Cambo : Avenant n° 1 au marché n° PBC 2020 14195 M - Lot 2 – Gros Œuvre : Autorisation de signer l'avenant avec l'entreprise GTM SUD OUEST TP GC

L'an deux mille vingt et un, le sept avril à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
FAURE Dominique	X		
GRASS Francis	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
PERRIN Philippe	X		
PORTARRIEU Jean-François		X (M. Perrin)	
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre		X (M. Briand)	
TRAVAIL-MICHELET Karine		X (M. André)	
SICOVAL			
LUBAC Christophe	X		
SANGAY Dominique		X (M. Lubac)	
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc		X (M. Suaud)	

Exposé de Monsieur le Président :

Par délibération n° D.2017.03.29.4.7 du 29 mars 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a approuvé le programme de l'opération P+R Basso Cambo.

Par délibération n° D.2017.10.4.2.2 du 4 octobre 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a confié, par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie (SMAT), la réalisation de l'opération P+R Basso Cambo.

Par délibération n°D.2018.07.11.6.13 du 11 juillet 2018, le Comité Syndical a approuvé l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre au groupement BETEM (mandataire) / AZEMA / GEOTEC.

Par délibération n°D.2019.07.03.7.15 du 03 juillet 2019, le Comité Syndical a approuvé le dossier d'Avant-projet de l'opération en intégrant des éléments supplémentaires au programme : ajout du 6ème étage, aménagement d'un poste de commande des parkings dans le bâtiment et adaptation du projet en fonction des exigences liées à la sécurité apparues à la suite des études.

Par délibération n°D.2019.10.16.5.26 du 16 octobre 2019, le Comité Syndical a approuvé l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre de réalisation de prestations similaires au groupement BETEM (mandataire) / AZEMA / GEOTEC pour la conception et réalisation du 6^{ème} étage et la protection incendie du rez-de-chaussée de l'ouvrage.

Par délibération n° D.2020.09.23.4.10 du 23 septembre 2020, le Comité Syndical a autorisé Tisséo Ingénierie à signer le marché concernant la réalisation des travaux du lot n° 2 « Gros-Œuvre » relatif à la réalisation des prestations liées au gros œuvre du parc relais en silo mixte de Basso Cambo avec l'entreprise GTM SUD OUEST TP GC.

Le marché n° PBC 2020 14195 M, d'un montant initial de 5 284 548,70 € HT, a été notifié le 17 novembre 2020 pour une durée de 16 mois.

Le présent avenant n° 1 a pour objet d'intégrer au marché :

- des prestations complémentaires donnant lieu à la fixation de prix nouveaux définitifs conformément à l'article 14 du CCAG Travaux,
- la prise en charge de 50 % des conséquences financières liées à la crise sanitaire causée par la pandémie de la COVID 19 donnant lieu à la fixation de prix nouveaux définitifs conformément à l'article 14 du CCAG Travaux,
- la prise en compte d'une prolongation du délai global du présent marché de 2 mois.
- les modifications apportées au Bordereau des Prix Unitaires et au Détail Estimatif du marché pour donner suite à l'intégration de ces prestations complémentaires.

L'ajustement de l'ensemble des quantités du détail estimatif du marché, intégrant celles relatives aux prix nouveaux, conduit à un nouveau montant du Détail Estimatif de 785 132,35 € HT, soit une augmentation de 485 297,20 € HT.

L'incidence financière du présent avenant est de + 485 297,20 € HT.

Le nouveau montant du marché, tel qu'il résulte des modifications des prestations, s'élève ainsi à :

Montant du marché initial :	5 284 548,70 € HT
Montant de l'avenant n° 1 :	<u>485 297,20 € HT</u>
Montant Total du marché :	5 769 845,90 € HT

Au regard du montant initial du marché de 5 284 548,70 € HT, le montant de l'avenant n° 1, conduit à une augmentation de 9,18 % par rapport au montant initial du marché n° PBC 2020 14195 M, soit :

- 5,78 % au titre des prestations complémentaires (article R2194-8 du code de la commande publique),
- 3,4% due à la prise en charge de 50 % des conséquences financières liées à la crise sanitaire causée par la pandémie de la COVID 19 (articles R 2194-5 et R2194-3 du code de la commande publique).

La Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités (SMTc) a, dans sa séance du 15 mars 2021, émis un avis favorable à la passation du présent avenant.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver l'avenant n° 1 au marché n° PBC 2020 14195 M et d'en autoriser la signature.

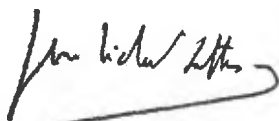
Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président :
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant n°1 au marché n° PBC 2020 14195 M conclu avec l'entreprise GTM SUD OUEST TP GC pour un montant de **485 297,20 € HT**.

ARTICLE 2 : AUTORISE Tisséo Ingénierie à signer ledit avenant et les dépenses correspondantes.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,



Jean-Michel LATTES

Agence O.A.
Tél. : 05 61 19 23 59

TISSEO INGENIERIE
21 Boulevard de la Marquette
BP 10416
31004 TOULOUSE Cedex 6

A l'attention de M. GRINFAN

Toulouse, le 03 Mars 2021

MARCHE PBC 2020 14195 M DU 12/11/2020
PARC RELAIS EN SILO MIXTE
BASSO-CAMBO A TOULOUSE
Lot 2 Gros-Oeuvre

N/Réf. : JFR/EM/GC/21/49

Objet : Avenant 1

COURRIER RAR 1A 184 164 0687 3

Copie mail : Jean-Paul.Grinfan@tisseo-ingenierie.fr

Monsieur,

Dans le cadre de l'opération citée en objet, nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint, le document suivant dûment signé par nos soins :

- **Avenant n°1 et ses annexes :**
 - **Annexe 1 Bordereau de prix Unitaires**
 - **Annexe 2 Détail estimatif**

Vous en souhaitant bonne réception.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-François ROUBINET
Directeur d'activité Grands Projets



Pièces jointes :
Annoncées



PARC RELAIS EN SILO MIXTE BASSO CAMBO

LOT N° 2 : GROS-ŒUVRE

AVENANT N° 1

MARCHE N° PBC 2020 14195 M

AVRIL 2020

Titulaire : GTM SUD-OUEST TP GC



Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine
21, boulevard de la Marquette - BP 10416 - 31004 TOULOUSE CEDEX 6
Tél : 05 61 14 48 50 - Fax : 05 61 14 48 51
Site : www.tisseo.fr

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20210412-20210407-5-11D-DE
Date de télétransmission : 12/04/2021
Date de réception préfecture : 12/04/2021

PREAMBULE

Par délibération n° D.2020.09.23.4.10 du 23 septembre 2020, le Comité Syndical a autorisé Tisséo Ingénierie à signer le marché concernant la réalisation des travaux du lot n° 2 « Gros-Œuvre » relatif à la réalisation des prestations liées au gros œuvre du parc relais en silo mixte de Basso Cambo.

Le marché n° PBC 2020 14195 M, d'un montant initial de 5 284 548,70 € HT, a été notifié le 17 novembre 2020 pour une durée de 16 mois.

ARTICLE 1 - OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant n° 1 a pour objet d'intégrer au marché :

- les prestations complémentaires suivantes donnant lieu à la fixation de prix nouveaux définitifs conformément à l'article 14 du CCAG Travaux :

N° Prix	Désignation du Prix	Unité	Prix Unitaire
PN 1	Etude d'exécution de la cuve nécessaire au sprinklage du bâtiment	Ft	4 450,00
PN 2	Méthode d'exécution de la cuve nécessaire au sprinklage du bâtiment	Ft	1 900,00
PN 3	Réalisation de la cuve nécessaire au sprinklage du bâtiment	Ft	299 397,70
Montant total en € HT			305 747,70

- la prise en charge de 50 % des conséquences financières liées à la crise sanitaire causée par la pandémie de la COVID 19 donnant lieu à la fixation de prix nouveaux définitifs suivants conformément à l'article 14 du CCAG Travaux :

N° Prix	Désignation du Prix	Nombre	Unité	Montant en € HT	Montant Total en € HT
PN C1	Installation de 2 bungalows complémentaires	1	Ft	6 299,50	6 299,50
PN C2	Plus-value entretien de la base vie	14	Ft/ mois	575,00	8 050,00
PN C3	Coût direct résultant de la mise en œuvre du guide de préconisation de l'OPPBTP	5 900	Ft/h/j	28,00	165 200,00
Montant total en € HT					179 549,50

- la prise en compte d'une prolongation du délai global du présent marché de 2 mois.

ARTICLE 2 - MONTANT DE L'AVENANT n° 1

L'incidence financière du présent avenant est de + 485 297,20 € HT.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20210412-20210407-5-11D-DE
Date de télétransmission : 12/04/2021
Date de réception préfecture : 12/04/2021

ARTICLE 3 – MODIFICATION APPORTÉE A L'ACTE D'ENGAGEMENT

L'article 2.1 de l'Acte d'Engagement est modifié comme suit :

Le prix des prestations, telle qu'il résulte de la décomposition globale et forfaitaire de l'avenant n° 1 est inchangé à 4 984 713,55 € HT.

L'évaluation des prestations, telle qu'elle résulte du Détail estimatif et du Bordereau de Prix est modifiée comme suit :

Montant initial du Détail Estimatif :	299 835,15 € HT
Augmentation apportée par l'avenant n° 1 :	<u>+ 485 297,20 € HT</u>
Nouveau montant du Détail Estimatif :	785 132,35 € HT

Le montant total du marché (DPF + DE) est ainsi porté à :

Montant du marché initial :	5 284 548,70 € HT
Montant de l'avenant n° 1 :	<u>485 297,20 € HT</u>
Montant Total du marché :	5 769 845,90 € HT

Le montant total du marché est porté de 5 284 548,70 € HT à 5 769 845,90 € HT.

L'article 5 « Délais » est modifié pour tenir compte de la prolongation du délai global de 2 mois qui est ainsi porté de 16 à 18 mois.

ARTICLE 4 - MODIFICATIONS APPORTEES AU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Le Bordereau de Prix Unitaires initial complété fait l'objet de l'annexe 1 au présent avenant.

ARTICLE 5 - MODIFICATIONS APPORTEES AU DETAIL ESTIMATIF

Le Détail Estimatif initial complété et modifié fait l'objet de l'annexe 2 au présent avenant.

ARTICLE 6 - AUTRES CLAUSES DU MARCHE

Toutes les autres clauses du marché qui ne sont pas modifiées par le présent avenant n° 1 restent applicables.

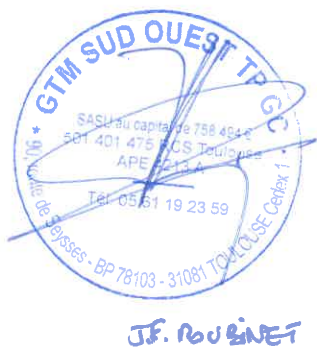
ARTICLE 7 - CLAUSE DE RENONCIATION A RECOURS

Il est explicitement convenu entre les parties que cet avenant clos les sujets traités par le présent avenant.

Fait à Toulouse en un seul original le 03/03/2021

Le titulaire

Le Représentant du Maître d'Ouvrage



N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	UNITE	PRIX UNITAIRE
3	DESCRIPTION DES TRAVAUX		
3.2	Travaux de terrassement		
3.2.1	Fouille pour ouvrage enterrés	m3	10,59
3.2.2	Evacuation des terres	m3	15,48
3.2.3	Remblais	m3	15,22
	Sous-Total § 3.2		
3.3	Travaux de fondations		
3.3.1			
3.3.2	Pieux		
	d40	u	566,00
	d60	u	791,80
	d70	u	817,30
	d80	u	1 565,00
	d90	u	2 106,00
	d100	u	2 119,00
	d110	u	2 215,00
3.3.3	Recépage des pieux	u	33,25
3.3.4	Tête de pieux	m3	238,80
3.3.5	Longrines	m3	662,10
3.3.6	Paroi berlinoise	ml	957,00
	Sous-Total § 3.3		
3.4	Travaux de réseaux		
3.4.1	Réseaux sous dallages		
	Eaux usées et vannes	ml	41,62
	Eaux pluviales	ml	54,41
3.4.2	Fourreaux sous dallage	ml	40,07
3.4.3	Caniveau rampe	ml	89,76
3.4.4	Siphon de sol	u	204,20
3.4.5	Siphon de sol hydrocarbure	u	251,70
3.4.6	Réservation pour siphons R+6	u	40,61
	Sous-Total § 3.4		

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	UNITE	PRIX UNITAIRE
3.5	Travaux de gros œuvre		
3.5.1			
3.5.2	Dallage	m ²	48,00
3.5.3	Voiles	m ²	81,30
3.5.4	Poteaux	m3	607,20
3.5.5	Poutres - Consoles	m3	1 298,00
3.5.6	Plancher post-contraint		
	ep 38 (PH RDC)	m ²	158,50
	ep35 (PH 1-2-3-4-5)	m ²	108,00
3.5.7	Plancher prédalle	m ²	94,60
3.5.8	Acrotère et relevé BA	ml	60,86
3.5.9	Mur de soutènement	ml	665,20
	Drain	ml	17,35
3.5.10	Rampes	m ²	117,60
	Sous-Total § 3.5		
3.6	Travaux divers		
3.6.1	Seuils et appuis	ml	38,00
3.6.3	Corbeaux	ml	107,60
3.6.5	Plot BA	u	108,40
3.6.6	Socle BA	m ²	253,40
3.6.7	Traitement des JD	ml	26,60
3.6.8	Isolation rapportée	m ²	51,85
3.6.9	Protection incendie	m ²	49,31
3.6.10	Ilots	m ²	141,30
3.6.11	Sciage boucle barrière	ml	45,83
	Sous-Total § 3.6		
	Avenant n° 1		
PN 1	Etude d'exécution de la cuve pour sprinklage	Ft	4 450,00
PN 2	Méthode d'exécution de la cuve pour sprinklage	Ft	1 900,00
PN 3	Réalisation de la cuve nécessaire au sprinklage	Ft	299 397,70
PN C1	Installation de 2 bungalows complémentaires	Ft	6 299,50
PN C2	Plus-value entretien de la base vie	Ft/ mois	575,00
PN C3	Coût direct résultant de la mise en œuvre du guide OPPBTP	Ft/h/j	28,00

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	UNITE	QTE	PRIX	MONTANT
3	DESCRIPTION DES TRAVAUX				
3.2	Travaux de terrassement				
3.2.1	Fouille pour ouvrage enterrés	m3	46,00	10,59	487,14
3.2.2	Evacuation des terres	m3	46,00	15,48	712,08
3.2.3	Remblais	m3	18,00	15,22	273,96
	Sous-Total § 3.2				1 473,18
3.3	Travaux de fondations				
3.3.1	Travaux préliminaires				
3.3.2	Pieux				
	d40	u	1,00	566,00	566,00
	d60	u	1,00	791,80	791,80
	d70	u	3,00	817,30	2 451,90
	d80	u	2,00	1 565,00	3 130,00
	d90	u	1,00	2 106,00	2 106,00
	d100	u	1,00	2 119,00	2 119,00
	d110	u	3,00	2 215,00	6 645,00
3.3.3	Recépage des pieux	u	12,00	33,25	399,00
3.3.4	Tête de pieux	m3	46,00	238,80	10 984,80
3.3.5	Longrines	m3	3,00	662,10	1 986,30
3.3.6	Paroi berliboise	ml	5,00	957,00	4 785,00
	Sous-Total § 3.3				35 964,80
3.4	Travaux de réseaux				
3.4.1	Réseaux sous dallages				
	Eaux usées et vannes	ml	2,00	41,62	83,24
	Eaux pluviales	ml	2,00	54,41	108,82
3.4.2	Fourreaux sous dallage	ml	5,00	40,07	200,35
3.4.3	Caniveau rampe	ml	5,00	89,76	448,80
3.4.4	Siphon de sol	u	1,00	204,20	204,20
3.4.5	Siphon de sol hydrocarbure	u	1,00	251,70	251,70
3.4.6	Réservation pour siphons R+6	u	1,00	40,61	40,61
	Sous-Total § 3.4				1 337,72

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	UNITE	QTE	PRIX	MONTANT
3.5	Travaux de gros œuvre				
3.5.2	Dallage	m²	35,00	48,00	1 680,00
3.5.3	Voiles				
	rdc	m²	80,00	81,30	6 504,00
	1er étage	m²	30,00	75,63	2 268,90
	2-3- 4 étages	m²	40,00	76,90	3 076,00
	5 étage	m²	17,00	75,90	1 290,30
	6 étage	m²	14,00	75,90	1 062,60
3.5.4	Poteaux				
	RDC	m3	11,00	481,00	5 291,00
	1 2-3- 4-5 étages	m3	25,00	607,20	15 180,00
3.5.5	Poutres - Consoles				
	rdc	m3	1,00	1 298,00	1 298,00
	1 2 3 4 5	m3	5,00	1 033,00	5 165,00
3.5.6	Plancher post-contraint				
	ep 38 (PH RDC)	m²	238,00	158,50	37 723,00
	ep35 (PH 1-2-3-4-5)	m²	1 156,00	108,00	124 848,00
3.5.7	Plancher prédalle	m²	34,00	94,60	3 216,40
3.5.8	Acrotère et relevé BA	ml	5,00	60,86	304,30
	Relevé périphérique	ml	117,00	55,86	6 535,62
3.5.9	Mur de soutènement	ml	7,00	665,20	4 656,40
	Drain	ml	7,00	17,35	121,45
3.5.10	Rampes	m²	189,00	117,60	22 226,40
	Sous-Total § 3.5				242 447,37
3.6	Travaux divers				
3.6.1	Seuils et appuis	ml	3,00	38,00	114,00
3.6.3	Corbeaux	ml	16,00	107,60	1 721,60
3.6.5	Plot BA	u	2,00	108,40	216,80
3.6.6	Socle BA	m²	1,00	253,40	253,40
3.6.7	Traitement des JD	ml	16,00	26,60	425,60
3.6.8	Isolation rapotée	m²	30,00	51,85	1 555,50
3.6.9	Protection incendie	m²	283,00	49,31	13 954,73
3.6.10	Ilots	m²	1,00	141,30	141,30
3.6.11	Sciage boucle barrière	ml	5,00	45,83	229,15
	Sous-Total § 3.6				18 612,08

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	UNITE	QTE	PRIX	MONTANT
	RECAPITULATIF				
3.2	Travaux de terrassement				1 473,18
3.3	Travaux de fondations				35 964,80
3.4	Travaux de réseaux				1 337,72
3.5	Travaux de gros œuvre				242 447,37
3.6	Travaux divers				18 612,08
	Avenant n° 1				
PN 1	Etude d'exécution de la cuve pour sprinklage	Ft	1,00	4 450,00	4 450,00
PN 2	Méthode d'exécution de la cuve pour sprinklage	Ft	1,00	1 900,00	1 900,00
PN 3	Réalisation de la cuve nécessaire au sprinklage	Ft	1,00	299 397,70	299 397,70
PN C1	Installation de 2 bungalows complémentaires	Ft	1,00	6 299,50	6 299,50
PN C2	Plus-value entretien de la base vie	Ft/ mois	14,00	575,00	8 050,00
PN C3	Coût direct résultant de la mise en œuvre du guide OPPBTP	Ft/h/j	5 900,00	28,00	165 200,00
	MONTANT TOTAL HT				785 132,35
	T.V.A. (20%)				157 026,47
	TOTAL Toutes Taxes Comprises				942 158,82

